

Votre dossier de candidature doit être complété ; veuillez fournir les documents suivants :

Document demandé	Indications complémentaires	OBLIGATOIRE	
		Prioritaire	Non-prioritaire
Copie des certificats de rémunérations	Années 2018, 2019 et 2020	X	X
Document délivré par le Service des aides au Logement	Certificat d'évaluation des critères d'éligibilité des aides individuelles au logement (prime de construction). Une demande doit être introduite auprès du service des Aides au Logement. Veuillez consulter la démarche à suivre, annexée. Vu la crise sanitaire liée à la Covid-19, veuillez envoyer votre demande par courrier postal.	X	X
Certificat de propriété	Document attestant si oui ou non, vous êtes propriétaire(s) ou usufruitier(s) d'un logement au Luxembourg. Ce document est aussi à joindre si vous n'êtes pas propriétaire(s). Un tel certificat est à demander exclusivement via l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:certificat.propriete@co.etat.lu">certificat.propriete@co.etat.lu</a>	X	X
Certificat d'affiliation	Délivré par le Centre Commun de la Sécurité Sociale. Ce document est également à remettre pour les fonctionnaires des institutions UE / BEI ...	X	X
Certificat de résidence des candidats-acquéreurs	Délivré par votre commune ou via myguichet.lu. Afin de justifier d'un éventuel critère de priorité, veillez à ce que la durée de résidence (adresse actuelle et/ou ancienne) dans ladite commune y soit mentionnée.	X	X
Certificat de résidence élargi des candidats-acquéreurs	Délivré par votre commune ou via myguichet.lu. Certificat attestant la composition de ménage.	X	X
Certificat de résidence des ascendants ou descendants	Uniquement pour les ascendants ou descendants résidents dans la Commune de Kehlen et/ou la Commune de Koerich si le critère de priorité est évoqué.	X	-
Copie des cartes d'identité / passeports	Copie normale de la carte d'identité ou passeport de chaque candidat-acquéreur	X	X
Attestation de votre employeur	Uniquement pour les personnes travaillant dans les localités appartenant à la Commune de Kehlen et/ou Koerich	X	-
Fiche personnelle dûment remplie	Uniquement pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites auprès de la SNHBM pour l'acquisition d'un bien. Téléchargez la fiche personnelle sur <a href="http://www.snhbm.lu">www.snhbm.lu</a> !	X	X
Attestation / Accord de principe de votre banque	Afin que vous sachiez si votre banque est disposée à vous accorder un prêt.	<b>FACULTATIF</b>	

**Tout dossier incomplet ne sera pas considéré pour la sélection du/des candidat(s)-acquéreur(s) de ce projet.**

*Dans le cadre de votre demande, la SNHBM est amenée à traiter vos données à caractère personnel. Les informations recueillies sont enregistrées par la Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A. dans un fichier informatisé et traitées dans le cadre de la demande d'inscription aux fins de location d'un logement à coût abordable. Elles sont destinées aux départements impliqués dans le processus de la location. L'ensemble des informations légales concernant la protection de vos données à caractère personnel vous a été transmis lors de votre inscription et est accessible sur notre site web [www.snhbm.lu](http://www.snhbm.lu).*







## Demande d'un certificat d'évaluation des critères d'éligibilité des aides individuelles au logement

Pour vérifier si vous remplissez les conditions pour obtenir une prime de construction, une demande est à introduire auprès du

**Service des Aides au Logement**  
**11, rue de Hollerich**  
**L-1741 Luxembourg**

en y joignant toutes les pièces requises afin que votre dossier puisse être analysé.

### Sont à remettre les pièces suivantes :

- ✓ Formulaire de demande en obtention des aides individuelles au logement, dûment rempli et signé  
 <https://logement.public.lu/fr/formulaires.html>  
**Attention !**  
**En cas de mariage ou partenariat déclaré, la demande doit être introduite par les 2 conjoints/partenaires**
- ✓ Déclaration relative à la composition du ménage, dûment remplie et signée par les demandeurs  
 <https://logement.public.lu/fr/formulaires.html>
- ✓ Déclaration sur l'honneur, dûment complétée et signée par chacun des demandeurs  
 <https://logement.public.lu/fr/formulaires.html>
- ✓ Certificats de revenu annuel des années 2018, 2019 et 2020
- ✓ Un certificat d'affiliation établi par le Centre commun de la sécurité sociale  
*Commandez le certificat sur*  
 <https://ccss.public.lu/fr/commandes-certificats/particuliers/commande-certificat-affiliation.html>  
*en y indiquant dans le champ « occupations à partir de » la date du 01.01.2018*
- ✓ Les documents relatifs aux autres revenus éventuels (comme p.ex.: pensions, congé de maternité, congé parental, rentes alimentaires, etc...)
- ✓ (si applicable) Une copie de la carte de séjour, attestation d'enregistrement, titre de séjour
- ✓ (si applicable) Une copie de l'acte de vente de votre ancien logement

**La présente liste n'est pas exhaustive.**

**Des renseignements ou documents supplémentaires peuvent vous être demandés en cas de besoin.**

**En cas de questions, contactez le Guichet unique des aides au logement**

guichet@ml.etat.lu

Hotline 8002-1010  
(lu-ve : 8h00 – 16h00)